

Solidarité

A 70 ans, un Glandois fait don d'un rein à son ami de toujours

Une greffe a lié deux copains vaudois, mardi au CHUV. De quoi célébrer les 10 ans du réseau romand de transplantation

Marie Nicollier

Un «rognon», comme ils disent en rigolant, pour coiffer quarante ans d'amitié. Mardi dernier au CHUV à Lausanne, Bernard Besson s'est fait greffer le rein de Jean-Pierre Mérot. Une aventure humaine pour les deux Vaudois; un succès de plus pour le Centre universitaire romand de transplantation, réseau précurseur qui célèbre ses 10 ans d'existence (*lire ci-contre*).

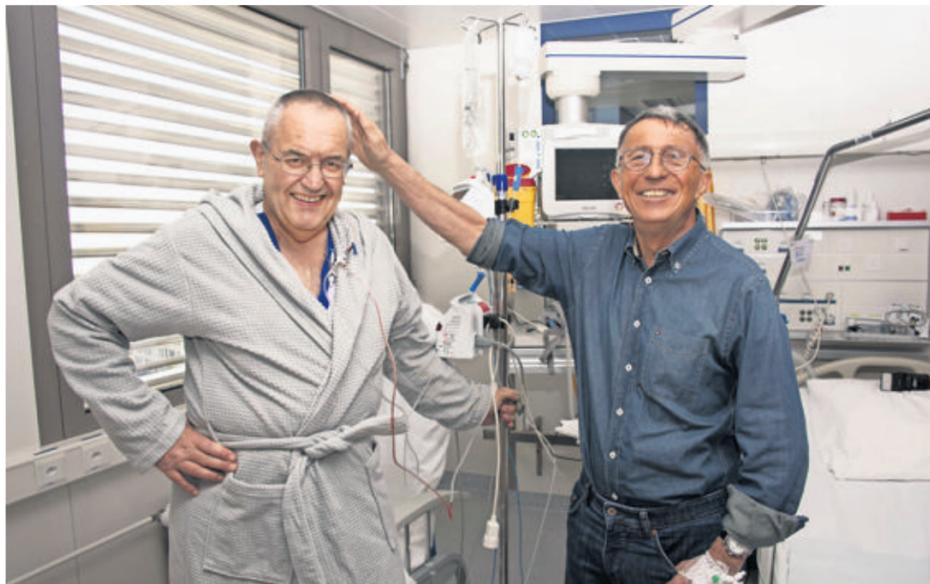
Surveillé de près à l'étage des soins continus, Bernard (67 ans) est souriant. Son nouveau rein fonctionne, il se sent «un homme neuf», débarrassé des dialyses. A ses côtés: Jean-Pierre, 70 ans, sur pied comme si de rien n'était, affiche le bronzage gagné lors d'une saison de ski dont il n'a pas perdu une miette.

L'amitié entre les deux hommes s'est scellée il y a quarante ans sur les routes, perchés sur leur vélo. Cyclistes chevronnés, ils avalent ensemble les kilomètres et les cols. «C'est des choses qui cimentent.» L'entraide règne; Bernard le bricoleur règle la bécane de Jean-Pierre.

«J'étais abasourdi»

Atteint d'une maladie génétique, Bernard voit son état se détériorer l'an dernier. Ses reins arrivent en bout de course. Son copain Jean, autre disciple de la petite reine, lui propose tout de go l'un des siens. «J'étais abasourdi», raconte Bernard. «Jamais je n'aurais pensé qu'il me ferait ce cadeau.»

Las, l'affaire tombe à l'eau une semaine avant l'opération. Les médecins déclarent Jean inapte. «Il était plus dévasté que moi», se rappelle Bernard, qui se résout à



Trois jours après la transplantation, le duo récupère aux soins continus du CHUV. A gauche: le greffé, Bernard Besson. A ses côtés: le donneur, Jean-Pierre Mérot. PATRICK MARTIN

vivre avec un organe mort. C'est sans compter sur un troisième membre du club de vélo.

«Jean m'a appelé en juin pour me raconter que la greffe était an-

nulée, se souvient Jean-Pierre Mérot. J'ai regardé ma femme et je lui ai dit: «Je vais donner un rein à Bernard.» Je me suis rendu chez lui et, au café, je lui ai demandé:

«Est-ce que tu es d'accord que je te donne un rognon?» Bernard reste coi. «Là, on ne sait pas quoi dire. Vous vous rendez compte? C'est tellement fantastique! Fabuleux!»

«Ce n'est pas une illumination soudaine, explique simplement son donneur. C'est une occasion à saisir qui se présente pour exprimer son amitié. Je sais que Bernard se sent mieux et moi, je me sens meilleur. Je viens d'avoir 70 ans et c'est la plus belle chose que j'ai faite dans ma vie. J'aimerais que les gens se disent: «Si Mérot l'a fait, alors moi aussi je peux le faire. Ce n'est pas douloureux et c'est gratifiant.»

Délésté d'un organe, il regagne aujourd'hui son domicile de Gland. Son équipier devrait faire de même la semaine prochaine.

Possible même à 80 ans

Le duo incarne deux tendances fortes en matière de transplantation. Tout d'abord, l'extension de la limite d'âge pour la greffe de reins. «Nous avons opéré quelqu'un de 78 ans», rapporte le professeur Manuel Pascual, responsable médical du Centre universitaire romand de transplantation.

Ensuite, la multiplication des donneurs vivants - amis ou collègues - extérieurs à la sphère familiale.

Dix ans que Vaud et Genève se partagent les organes

● L'année 2004 marque le grand partage des organes entre Vaud et Genève.

Chapeautés par une association, le CHUV et les HUG mettent sur pied un réseau précurseur, toujours unique à ce jour dans le pays: le Centre universitaire romand de transplantation (CURT). Il vise, au-delà des ego d'hôpitaux, à rationaliser les pratiques en Suisse romande.

Les interventions sont réparties entre les deux sites. Au CHUV le cœur et les poumons. Aux HUG le foie, le pancréas et l'intestin grêle. La transplantation rénale est pratiquée dans les deux hôpitaux; pareil pour la moelle osseuse.

«Cette harmonisation ne s'est pas faite sans grincements de dents, mais force est de constater, dix ans après, que c'est un succès», relève Pierre-François Leyvraz, directeur du CHUV. «D'autres disciplines devraient s'en inspirer et passer d'une logique de site, organisé autour des médecins, à une logique de réseau, organisé autour des patients», ajoute son alter ego aux HUG, Bertrand Levrat.

Seul l'acte chirurgical se fait sur un lieu défini. Tout le bilan prétransplantation et le suivi médical sont assurés par les deux hôpitaux. «Le savoir médical de cette médecine reste donc sur les deux sites, expli-

que le professeur Manuel Pascual, responsable médical du Centre universitaire romand de transplantation. C'est un modèle intelligent de répartition, tenant compte des forces de chacun. J'ai essayé de faire un réseau du même type quand je travaillais à Boston, mais il a échoué pour des raisons de rivalités de personnes.»

Pour le patient, c'est tout bénéfique. Comme toutes les décisions sont concertées, deux fois plus d'experts se penchent sur son cas. Au bloc, les médecins ont une plus grande expérience puisqu'ils opèrent un grand nombre de cas semblables.

Le CURT a peut-être joué un rôle déterminant dans la bataille du cœur que se sont livrés Lausanne, Berne et Zurich pour conserver la transplantation cardiaque. Il incarne aussi les prémices de la Médecine hautement spécialisée (MHS), qui vise à répartir les gestes médicaux de pointe dans des hôpitaux suisses bien définis.

«Si cette répartition n'avait pas été faite il y a dix ans par le CURT, il n'y aurait peut-être plus aujourd'hui de transplantation ni à Genève ni à Lausanne», relève Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat et directeur de Swisstransplant depuis janvier.

Opération séduction pour le taillé aux greubons

Huit mille pièces de la spécialité vaudoise ont été distribuées hier matin à la gare de Lausanne pour promouvoir les produits du terroir

Une avalanche de taillés aux greubons. Hier matin, à la gare de Lausanne, la Fédération Pays de Vaud - Pays de terroirs a distribué 8000 pièces (format mini) de la pâtisserie salée au lard. L'office de promotion de produits du terroir vaudois n'a pas fait dans la demimesure pour mettre en avant les spécialités de la région.

Organisée pour la première fois cette année, l'opération a été initiée par la Fédération Pays romand - Pays gourmand et s'est déroulée simultanément dans six autres gares romandes. Les pendulaires se sont vu offrir du jus de pomme à Sion, des cuchaules à Fribourg ou encore des pommes séchées à Delémont.

Les taillés aux greubons, eux, ont presque tous trouvé preneur. Les quelque 1000 pièces restantes seront en partie redistribuées gratuitement au magasin Terre Vaudoise - La Halle, à Lausanne. **G.S.**

Nouvelles places pour les apprentis

A la rentrée prochaine, l'Etat de Vaud proposera quinze postes supplémentaires pour des jeunes en difficulté

Dès le mois d'août, quinze nouvelles places d'apprentissage seront ouvertes pour des jeunes en difficulté. Dix apprentis cuisiniers et cinq apprentis gestionnaires en interendance du Centre d'orientation et de formation professionnelles, COFOP, prépareront les quelque 235 repas servis quotidiennement à l'ETML, l'Ecole technique et des métiers de Lausanne.

L'Etat souhaite, par ce biais, proposer un cadre de travail original et motivant pour les apprentis, qui évolueront au contact d'autres jeunes en formation. «Le modèle pédagogique du COFOP propose un meilleur encadrement ainsi qu'une formation adaptée à des personnes ayant eu un parcours difficile», explique Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire. Les jeunes seront formés par trois professionnels, deux en cuisine et un en interendance, et suivront en parallèle des cours professionnels.

Actuellement, huit apprentis ainsi qu'un stagiaire sont déjà formés par deux professionnels sur le même modèle. La mesure permet de répondre partiellement à la demande croissante de places d'apprentissage en cuisine et en interendance pour les jeunes en difficulté. **J.K.**

L'appellation Champagne pousse le bouchon encore plus loin

Pour pouvoir remettre le nom du village sur leurs bouteilles, les vignerons tentent d'obtenir une IGP

«Vin de la commune de Champagne, vin tranquille, AOC Bonvillars». Surmontée en gros caractères du cépage concerné, telle est l'inscription que les 38 propriétaires de vignes du village veulent pouvoir coller sur leurs bouteilles. Submergés par la puissance économique de la Champagne française, ils ont dû renoncer au mot Champagne, en 2004. Ils conduisent depuis une lutte pour retrouver ce qu'ils considèrent comme leur identité propre.

Emmenés par l'ex-syndic du village, Albert Banderet, ils repartent à l'assaut des instances européennes. Ils vont demander à Bruxelles une Indication géographique protégée (IGP), qui leur octroierait du même coup le droit de produire à nouveau du «Champagne», comme l'a révélé le journaliste Pierre Thomas sur son blog. «Pour cela, nous allons créer une interprofession qui répond



Un chasselas de 1996, qui pouvait encore arborer le nom du village. FLASH PRESS-A

aux critères européens. Le cahier des charges est prêt, notre assemblée constitutive aura lieu le 14 avril», relève Albert Banderet.

Question d'homonymie

Ce combat de David (180 000 bouteilles produites en 2013) contre Goliath (304 millions de flacons), les vignerons de Champagne le conduisent au nom de leur village et selon le principe d'homonymie que reconnaît l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. «Cette dernière accepte que deux produits portent le même nom géographique pour autant qu'ils ne prêtent pas à confusion pour le consommateur», relève Frédéric Brand, chef du Service vaudois de l'agriculture. Des homonymies ont du reste déjà été prévues dans le cadre des accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse. Champagne n'en fait pas partie.

Le combat n'est-il donc pas perdu d'avance? Une source proche du dossier souligne qu'en cas de refus de Bruxelles Champagne n'aurait toutefois pas tout perdu. «Une voie de recours serait ainsi

ouverte. Et la Confédération, qui demande depuis plusieurs années au Canton de radier l'AOC communale Champagne, n'insistera pas tant que cette affaire sera pendante au niveau supérieur...»

«D'un point de vue sentimental, je comprends tout à fait leur démarche»

Philippe Leuba, conseiller d'Etat

Et puis, «qui ne tente rien n'a rien», lance Nicolas Joss, directeur de l'Office des vins vaudois. Président de la Communauté interprofessionnelle des vins vaudois, Gilles Cornut reprend: «C'est aussi le combat de ceux qui en ont marre de se faire dicter des lois parce qu'ils sont plus petits.»

Certes, mais cet acharnement n'est-il pas un combat d'arrière-garde, après toutes les défaites essuyées côté vaudois? «Non! s'exclame Nicolas Joss. Cette interdiction doit être rediscutée. Ces vignerons se battent pour la liberté

individuelle. Champagne, c'est le nom de leur village, où il y a de la vigne depuis très longtemps.»

Reste que cet entêtement pourrait agacer le monde politique qui a soutenu les vignerons nord-vaudois. Surtout dans le contexte délicat de l'après-9 février. Albert Banderet s'était d'ailleurs fait remettre à l'ordre par le conseiller d'Etat Philippe Leuba. Il affirme cependant que le ministre a mis, depuis, un peu d'eau dans son vin. «D'un point de vue sentimental, je comprends tout à fait leur démarche», souligne l'édile. Il n'en dira pas plus.

Quoi qu'il en soit, la forme choisie interpelle. Déjà parce qu'en Suisse aucun vin ne se réclame d'une IGP, «label» réservé à d'autres produits alimentaires. Et en créant une Interprofession Champagne, Albert Banderet et ses pairs vont rajouter une couche au mille-feuille qui en compte déjà deux. Champagne fait en effet partie de l'AOC Bonvillars, qui a sa propre interprofession. Une AOC qui fait elle-même partie de l'Interprofession des vins vaudois. **Frédéric Ravussin**

PUBLICITÉ

Keller Treppenbau AG
1260 Nyon, Tél. 022 365 19 19
3322 Schönühli, Tél. 031 858 10 10
www.keller-treppen.ch

TREPPENMEISTER
Das Original